

# RÉPUBLIQUE DU CONGO

## ÉVALUATION DE LA RECHERCHE AGRICOLE

Gert-Jan Stads, Grégoire Bani et Assori Itoua-Ngaporo

Note de Pays • Décembre 2010

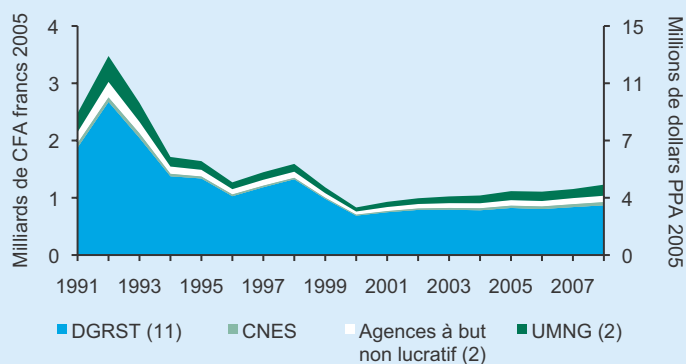
### LES TENDANCES À LONG TERME DES INVESTISSEMENTS ET DE LA CAPACITÉ DE LA R&D AGRICOLE

L'économie de la République du Congo (dénommé ensuite le Congo) étant principalement tributaire du pétrole, le Gouvernement congolais n'a jamais considéré l'agriculture comme prioritaire au sens économique. Le pays n'exploite que 2 % de ses terres arables, tandis qu'il réalise chaque année des importations alimentaires s'élevant à plus de 100 milliards de francs CFA (FAO 2008). Or, devant la hausse des prix des denrées alimentaires et la perspective d'une baisse des recettes pétrolières, les autorités congolaises se sont rendu compte qu'elles doivent ériger l'agriculture en priorité nationale et qu'une augmentation des investissements dans la recherche et développement (R&D) agricole peut avoir un effet positif sur la productivité future du secteur agricole. Durant les années 1990, des guerres civiles ont eu pour conséquence une diminution considérable des investissements réalisés dans la recherche agricole au Congo. Le niveau de l'aide financière fournie par les bailleurs de fonds a baissé rapidement, de nombreux laboratoires de recherche ont été sérieusement endommagés et le pays s'est trouvé de plus en plus isolé de la communauté scientifique internationale (Stads, Bani et Itoua-Ngaporo 2004). Après 1999, avec l'atténuation des tensions sociopolitiques, les niveaux des dépenses en R&D agricole ont

### Tendances principales depuis 2000

- En République du Congo, malgré une lente reprise au cours des dernières années, le niveau global des investissements en recherche et développement (R&D) agricole reste bien en deçà des niveaux enregistrés avant les guerres civiles des années 90.
- L'effectif total des chercheurs agricoles a graduellement diminué sous l'effet combiné du départ à la retraite d'un grand nombre de chercheurs des centres relevant de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (DGRST) et d'un gel de recrutement de la fonction publique.
- La recherche agricole congolaise est largement financée par le Gouvernement. La contribution des bailleurs de fonds se révèle très modeste par comparaison avec l'aide qu'ils apportent à beaucoup d'autres pays africains.
- Il est prévu que d'ici 2016, 60 % du personnel de la DGRST partira à la retraite. Afin de pouvoir maintenir sa capacité de R&D agricole, la Délégation devra recruter et former de jeunes chercheurs sans délai.

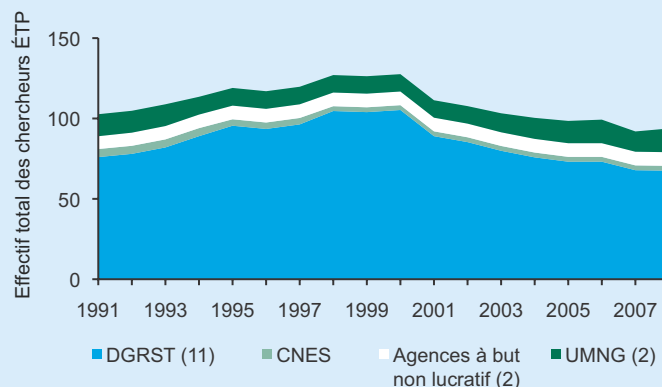
Figure 1—Dépenses publiques, ajustées de l'inflation, pour la R&D agricole, 1991–2008



Sources : calculs effectués par les auteurs, basés sur ASTI–DGRST 2009–2010 et Stads, Bani et Itoua-Ngaporo 2004.

Notes : les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre d'organismes dans les catégories correspondantes. Pour de plus amples informations sur la couverture et les procédures d'estimation statistique, voir la page « République du Congo » sur la page web ASTI à l'adresse [www.asti.cgiar.org/fr/republic-of-congo](http://www.asti.cgiar.org/fr/republic-of-congo).

Figure 2—Effectifs chercheurs agricoles employés par le secteur public, en ÉTP, 1991–2008



Sources : calculs effectués par les auteurs, basés sur ASTI–DGRST 2009–2010 et Stads, Bani et Itoua-Ngaporo 2004.

Note : les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre d'organismes dans les catégories correspondantes.

**Table 1—Vue d'ensemble des niveaux de dépenses et des effectifs de recherche affectés à la R&D, 2008**

Catégorie	Dépenses totales			Effectifs totaux de recherche	
	Francs CFA	Dollars PPA	Part	Effectifs	Part
	(prix en millions 2005)		(%)	(ÉTP)	(%)
DGRST (11)	868,9	3,2	70,7	67,5	72,0
CNES	55,3	0,2	4,5	3,0	3,2
Agences à but non lucratif (2)	111,4	0,4	9,1	8,5	9,1
UMNG (2)	193,4	0,7	15,7	14,8	15,7
<b>Total (16)</b>	<b>1.229,0</b>	<b>4,6</b>	<b>100</b>	<b>93,8</b>	<b>100</b>

Source : ASTI-DGRST 2009–2010.

Note : les nombres entre parenthèses indiquent le nombre d'organismes dans les catégories correspondantes.

légèrement repris mais ils restent bien inférieurs aux niveaux d'avant les guerres. En 2008, le Congo investissait 1,2 milliards de francs CFA de 2005, soit 4,6 millions de dollars PPA de 2005, ce qui représente un accroissement par rapport au niveau enregistré dans les années précédentes (cf. figure 1 ; tableau 1). Sauf indication contraire, les valeurs en dollars énoncées dans le présent texte ont été calculées en appliquant les taux de change dits parité de pouvoir d'achat (PPA), qui permettent de mieux refléter le pouvoir d'achat des devises que ne le font les taux de change classiques.<sup>1</sup> Les taux PPA permettent en effet de comparer les prix d'un éventail plus large de biens et de services échangés sur les marchés locaux (par opposition aux marchés internationaux). L'effectif total des chercheurs agricoles au Congo montre une tendance négative. En 2008, le pays employait 94 chercheurs en équivalents temps plein (ÉTP) par rapport à 128 en 2000 (cf. figure 2). Cette diminution s'explique largement par le départ à la retraite d'un grand nombre de chercheurs des centres placés sous la tutelle de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (DGRST), auquel s'ajoute un gel de recrutement de la fonction publique.

La DGRST, placée sous la tutelle du Ministère de la recherche scientifique (MRS), supervise la majorité des activités de recherche et développement (R&D) agricole entreprises par les organismes gouvernementaux au Congo. Il s'agit d'un organisme exécutif qui, par le biais d'une Direction du management des activités scientifiques et technologiques ainsi que d'une Direction administrative et financière, est responsable de la mise en œuvre et de la gestion de la politique scientifique nationale. De plus, la DGRST coordonne et supervise les activités de recherche de 14 centres, dont 11 à vocation agricole, à savoir le Centre de recherches vétérinaires et zootechniques (CRVZ), le Centre de recherches agronomiques de Loudima (CRAL), le Centre de recherche sur l'amélioration génétique des plantes tropicales (CERAG), le Centre de recherche sur la conservation et la restauration des terres (CRCRT), le Centre de recherche forestière du littoral (CRFL), le Centre de recherche forestière de Ouesso (CRFO), le Centre de recherche hydrobiologique de Mossaka (CRHM), le Centre de recherche et d'initiation des projets de technologie (CRIPT), le Centre d'études sur les ressources végétales

## Interaction avec le site web ASTI



L'abrégé sur le Congo qu'ASTI a publié en 2004 présente une description plus détaillée des changements institutionnels affectant la recherche agricole congolaise. Cf. [http://www.asti.cgiar.org/pdf/CONGO\\_CB20\\_Fr.pdf](http://www.asti.cgiar.org/pdf/CONGO_CB20_Fr.pdf).



Les ensembles de données de base peuvent être téléchargés en se servant de l'outil informatique ASTI que vous trouverez à l'adresse [asti.cgiar.org/fr/data](http://www.asti.cgiar.org/fr/data).



Vous trouverez la liste des 12 organismes gouvernementaux, 2 organismes à but non lucratif et des 2 établissements d'enseignement supérieur mentionnés dans ce rapport à l'adresse [asti.cgiar.org/fr/republic-of-congo/agencies](http://www.asti.cgiar.org/fr/republic-of-congo/agencies).

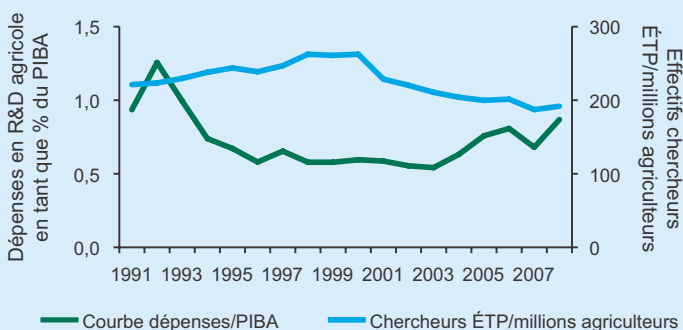
[www.asti.cgiar.org/fr/republic-of-congo](http://www.asti.cgiar.org/fr/republic-of-congo)

(CERVE), le Centre de recherche et d'étude en sciences sociales et humaines (CRESSH) et le Groupe d'étude et de recherche sur la biodiversité biologie (GERDIB). En 2008, ces 11 agences absorbaient environ 70 % des chercheurs agricoles ÉTP du pays et des dépenses consacrées à la R&D agricole. Sur le plan de la capacité, les effectifs chercheurs enregistrés pour l'année 2008 permettent de constater que les centres les plus importants de la DGRST sont le CRVZ (18 ÉTP), le CRAL (14 ÉTP), le CERVE (10 ÉTP) et le CERAG (8 ÉTP). Les autres centres sont beaucoup plus petits, employant chacun 5 chercheurs ÉTP ou moins en 2008.

Le CRVZ a été fondé en 1970 grâce à l'aide de l'ancienne Union soviétique. Ce centre, qui est le seul organisme de recherche sur l'élevage de la DGRST, employait en 2008 près d'un cinquième de l'effectif des chercheurs agricoles du Congo. Fondé en 1986, le CRAL représente le principal organisme de recherche sur les cultures. Il dispose de cinq stations de recherche réparties dans les différentes zones agroclimatiques du pays et se concentre essentiellement sur la sélection et l'amélioration des cultures vivrières et fruitières. Le CERVE, créé en 1985, a pour mission de réaliser l'inventaire floristique des espèces végétales du Congo, la conservation du matériel de référence pour les études systématiques et l'étude des propriétés médicinales des plantes en vue de la valorisation de la phytothérapie traditionnelle. Le CERAG se concentre sur l'amélioration génétique des plantes, en s'appuyant principalement sur la biotechnologie ; la plupart de ses activités de recherche portent sur le manioc et l'igname. Des données pour SARIS n'étant pas disponibles, le secteur privé a été exclu de l'analyse dans ce rapport.

Le Centre national d'étude des sols (CNES) ne fait pas partie de la DGRST mais dépend du Ministère de l'agriculture et de l'élevage (MAE). Le CNES réalise un petit nombre de recherches sur les sols, employant trois chercheurs ÉTP en 2008. Le Centre national de

**Figure 3—Intensité des dépenses et des capacités afférentes à la recherche agricole, 1991–2008**



Sources : calculs effectués par les auteurs, basés sur ASTI–DGRST 2009–2010 ; Stads, Bani et Itoua-Ngaporo, 2004 ; FAO 2009 ; et Banque mondiale 2010.

semences améliorées (CNSA) et le Centre de vulgarisation des techniques agricoles (CVTA) sont également placés sous la tutelle du MAE. Leur activité de recherche étant marginale, ces deux centres ont été exclus de la présente analyse.




On a recensé deux organismes non gouvernementaux à but non lucratif engagés dans la R&D agricole qui représentaient ensemble 9 % du total des chercheurs ÉTP et des investissements consacrés à la R&D agricole au Congo en 2008. L'Institut de recherche pour l'appui au développement en zones tropicales (Agricongo) conduit des recherches adaptatives sur les exploitations maraîchères, les cultures vivrières, les cultures fruitières ainsi que sur les plantes fourragères. Il participait également à la formation et à la vulgarisation. En 2008, Agricongo employait six chercheurs ÉTP. L'Unité de recherche sur la productivité des plantations industrielles (UR2PI) effectue des recherches sur les essences forestières à croissance rapide (eucalyptus, pin tropical, acacia) et gère, dans les environs de Pointe-Noire, des plantations couvrant au total une superficie de plus de 1 000 hectares. En plus, une entreprise privée, la Société agricole de raffinage industriel du sucre (SARIS) réalise quelques activités de recherche axées sur la canne à sucre et le maïs.

En 2008, l'effectif de recherche combiné des établissements d'enseignement supérieur représentait 16 % du nombre total des chercheurs agricoles employés au Congo. Il s'agit de deux établissements qui relèvent de l'Université Marien Ngouabi (UMNG) à Brazzaville : l'Institut du Développement Rural (IDR) et le Département de biologie et physiologies végétales de la Faculté des sciences.

En 2008, 17 % de l'ensemble des chercheurs agricoles de la DGRST étaient de sexe féminin (ASTI–DGRST 2009–2010). Cela correspond à une représentation féminine très faible mais qui néanmoins marque une augmentation depuis l'an 2001 lorsque le taux de participation féminine équivalait à 11 % (Stads, Bani et Itoua-Ngaporo 2004). En moyenne, le ratio personnel de soutien/chercheur était de 1,4 et se décomposait comme suit : 0,7 techniciens, 0,3 employés administratifs et 0,4 employés apportant une autre forme d'assistance (manœuvres, gardiens, chauffeurs, etc.) (ASTI–DGRST 2009–2010).

Le total des dépenses publiques en tant que pourcentage du produit intérieur brut agricole (PIBA) est un indicateur courant des

## Interaction avec le site web ASTI

-  Une liste des définitions (des notions PPA et ÉTP et d'autres méthodes appliquées par ASTI) se trouve à l'adresse [asti.cgiar.org/fr/methodology](http://asti.cgiar.org/fr/methodology).
-  L'essentiel des données présentées dans cette fiche provient d'enquêtes. Certaines données ont été puisées à des sources secondaires ou bien résultent d'estimations. Pour en savoir plus sur la couverture, visitez [asti.cgiar.org/fr/republic-of-congo/datacoverage](http://asti.cgiar.org/fr/republic-of-congo/datacoverage).
-  D'autres ressources en information afférentes à la R&D agricole au Congo peuvent être consultées à [asti.cgiar.org/fr/republic-of-congo](http://asti.cgiar.org/fr/republic-of-congo).

[www.asti.cgiar.org/fr/republic-of-congo](http://www.asti.cgiar.org/fr/republic-of-congo)

investissements réalisés dans la recherche, qui permet de placer les dépenses consacrées à la R&D agricole d'un pays dans un contexte comparable au niveau international. En 2008, le Congo investissait 0,88 dollar pour chaque 100 dollars du PIBA (cf. figure 3), taux bien supérieur aux taux enregistrés dans les années précédentes. Ceci n'est pas seulement dû à une augmentation des dépenses en R&D agricole, mais aussi à une chute du niveau du PIBA de 17 % entre 2007 et 2008. En revanche, le nombre de chercheurs ÉTP par exploitant agricole est en constante régression depuis le tournant du millénaire. En 2008, le Congo comptait 194 chercheurs agricoles pour chaque million d'agriculteurs, taux bien plus élevé que dans d'autres pays de la sous-région.

## STRUCTURE INSTITUTIONNELLE ET ENVIRONNEMENT POLITIQUE

Le Congo dispose d'un potentiel agricole important. En effet, en plus d'un climat varié et d'une pluviométrie abondante, le pays possède 10 millions d'hectares de terres agricoles exploitables et un réseau hydrographique important. Malgré ses potentialités, le secteur rural congolais est en déclin et l'insécurité alimentaire affecte plus de la moitié de la population. Conscient de ces difficultés, le Gouvernement accorde désormais à ce secteur une place prépondérante dans sa stratégie de réduction de la pauvreté. En effet, il considère qu'une croissance soutenue et durable du secteur agricole constitue le moyen idoine de diversifier l'économie, créer des emplois, combattre la pauvreté rurale et améliorer les conditions de vie en milieu urbain à travers la maîtrise des prix des denrées alimentaires. C'est pour cela que le Gouvernement a adopté, dès 2003, une stratégie de développement agricole pour la décennie 2004–2013 dont le but final est de réduire la pauvreté.

Or, malgré cette stratégie de développement agricole, la structure de la recherche agronomique au Congo a peu changé depuis le tournant du millénaire. Une critique fréquemment adressée à l'État congolais concerne l'absence d'une vision pour la recherche agricole : il a manqué de définir une politique nationale de recherche agricole claire et soutenue par une planification stratégique et des programmes à long terme. Les centres de recherche sont caractérisés par un manque de coordination lié à l'absence de lignes directrices nationales et à la dilution des propositions d'orientation émises par la DGRST pourtant supposée être le centre de décision (FAO 2008). La DGRST est officiellement chargée de coordonner toutes les recherches au niveau national, y compris la R&D agricole, mais ses capacités d'action sont très faibles. En effet, les centres placés sous sa tutelle bénéficiant d'une autonomie financière et administrative, la DGRST n'a qu'une influence limitée sur l'orientation et l'exécution de leurs budgets.

Néanmoins, une réforme profonde est en cours. Le Gouvernement opère actuellement un regroupement des centres pour ainsi créer des instituts de recherche. Ainsi, la décision de créer l'Institut de la recherche forestière (IRF) en remplacement du CRFO et du CRFL a été déjà adoptée en conseil des ministres. Le siège de cet Institut sera établi à Ouessou. Par ailleurs, le texte de création de l'Institut de la recherche agronomique (IRA) est actuellement en cours d'examen par le conseil des ministres. L'IRA regroupera le CRAL, le CERAG, le CRVZ et le CRHM. L'IRF et l'IRA auront beaucoup plus d'autonomie financière et administrative que les centres actuels : ils maîtriseront les salaires des chercheurs, pourront passer des contrats, etc. À ce stade il est trop tôt pour prévoir dans quelle mesure le rôle de coordination de la DGRST changera, et dans quel sens il évoluera.

## LES QUALIFICATIONS DU PERSONNEL DE RECHERCHE ET L'OFFRE DE FORMATION

En 2008, quasi tous les chercheurs agricoles ÉTP actifs au Congo avaient accompli une formation de deuxième cycle et 37 % des chercheurs agricoles avaient passé leur doctorat (cf. figure 4). Ces parts relatives n'ont guère évolué au cours de la période 2001–2008. Une analyse comparative des personnels révèle que le taux

de chercheurs titulaires d'un doctorat/PhD est plus élevé au sein des établissements d'enseignement supérieur (59 %) qu'au sein des centres agricoles relevant de la DGRST (37 %) et du CNES (33 %). Ce dernier aspect est conforme aux tendances observées dans beaucoup d'autres pays africains. Toutefois, il faut noter qu'en 2008, tous les chercheurs du CRIPT et 83 % des chercheurs du GERDIB étaient formés jusqu'au niveau de doctorat.

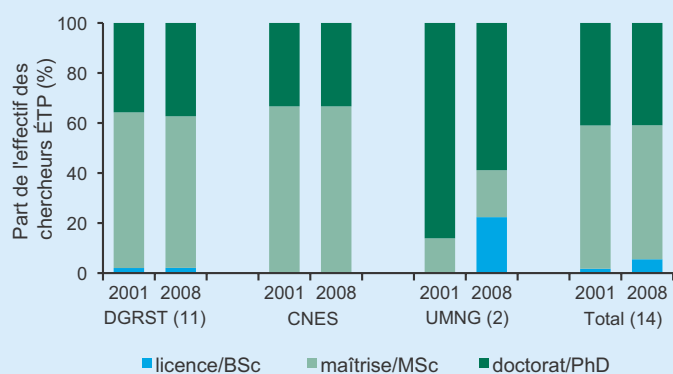
La DGRST n'a pas de budget de formation à consacrer à ses chercheurs et dépend principalement de l'aide reçue de réseaux régionaux et sous-régionaux tels que le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA) et le Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles (CORAF), accordée sous la forme de bourses d'étude. En 2007, par exemple, une dizaine de chercheurs ont profité de bourses octroyées par le CORAF et le FARA. On constate que la majorité des titulaires d'un doctorat qui constituent la génération des anciens de la recherche congolaise ont fait leurs études dans des universités de l'ancienne Union soviétique, tandis que la génération actuelle est plutôt formée à l'UMNG.

Depuis l'introduction, en 1986, d'une politique de restructuration par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, la fonction publique congolaise s'oppose au recrutement des fonctionnaires permanents et, par conséquent, la DGRST ne peut offrir que des contrats à durée déterminée. En 2010, la DGRST (y compris les agences non agricoles) employait 122 contractuels par rapport à 293 permanents. Il est largement admis que cette situation fragilise la DGRST : en effet, puisque le statut de contractuel prévoit moins d'opportunités de formation et n'offre pas les mêmes possibilités d'avancement que le statut de fonctionnaire permanent, les centres placés sous la Délégation sont à risque de voir partir bon nombre de contractuels.

Ces dernières années, l'effectif de recherche total des centres placés sous la DGRST a graduellement baissé par suite du non remplacement des chercheurs partis à la retraite. Situé bien au-delà de la barre des 50 ans, l'âge moyen actuel des chercheurs de la DGRST augmente rapidement. Le gel de recrutement (qui depuis 2010 affecte également le groupe des contractuels) ne fait qu'aggraver cette situation. On s'attend à ce qu'entre 2010 et 2016, 175 fonctionnaires permanents de la DGRST (y compris les centres non agricoles) prennent leur retraite, soit 60 % de sa capacité actuelle. Cette situation place donc la DGRST dans une perspective très difficile car, pour pouvoir maintenir une masse critique de scientifiques agricoles au niveau national et satisfaire la demande en technologies liée aux ambitions actuelles de développement agricole du Congo, elle devra impérativement recruter et former de jeunes chercheurs.

Le flux insuffisant et irrégulier des financements apportés dans le cadre de projets de recherche ainsi que les possibilités limitées de formation ont conduit à une démotivation générale des personnels de recherche de la DGRST. De nombreux chercheurs se retrouvent en sous-emploi et sont à l'affût des opportunités à saisir. Aux yeux des jeunes scientifiques, la DGRST ne fait pas figure d'employeur attrayant mais cela importe peu étant donné que de toute façon, le gel de recrutement, qui est en place depuis près d'un quart de siècle, réduit à presque rien leurs chances de rejoindre la DGRST. Les universités (qui offrent des salaires jusqu'à trois fois plus élevés) sont généralement perçues comme des employeurs plus attractifs par des scientifiques agricoles.

Figure 4—Niveau de qualification des chercheurs, par catégorie institutionnelle, 2001 et 2008

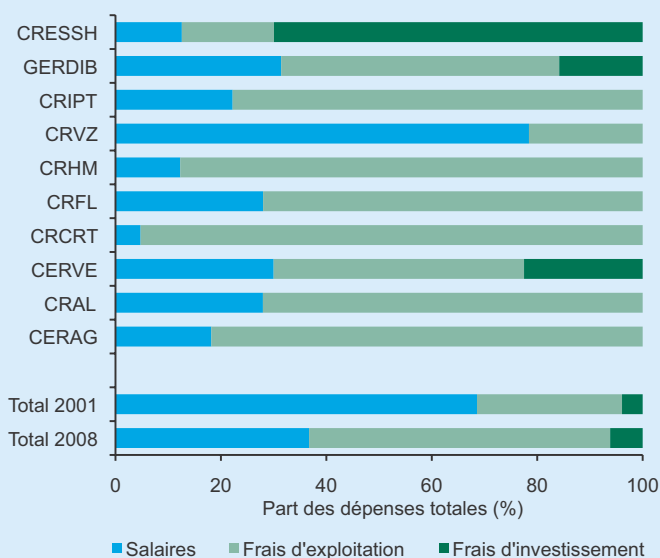


Source : ASTI–DGRST 2009–2010.

Note : les nombres entre parenthèses indiquent le nombre d'organismes dans les catégories correspondantes.



**Figure 5— Dépenses (ajustées de l'inflation) des centres sous la DGRST, par catégorie de coûts, 2001 et 2008**



Source: ASTI-DGRST 2009-2010.

Note : Le CRFO a été exclu faute de données.

## TENDANCES DE L'INVESTISSEMENT

### La ventilation des coûts

La répartition des budgets de recherche à travers les salaires, les frais de fonctionnement et les immobilisations influence l'efficacité de la R&D agricole ; par conséquent des données détaillées sur les catégories de coûts des centres sous la DGRST ont été recueillies dans le cadre de l'étude actuelle. En 2008, les coûts salariaux représentaient 37 % des dépenses de l'ensemble des centres placés sous la DGRST, tandis que les frais de fonctionnement et les coûts de programmes représentaient 57 % et les immobilisations 6 % (cf. figure 5). La part relative des salaires a diminué entre 2001 et 2008, tandis que la part des frais de fonctionnement et coûts de programmes a augmenté, ce qui n'est pas surprenant étant donné la baisse des effectifs chercheurs. Ces moyennes masquent toutefois des différences importantes entre les centres. En 2008, par exemple, près de 80 % des dépenses du CRVZ étaient allouées aux salaires, tandis qu'au sein du CRCRT, du CRHM et du CERAG, les coûts salariaux comptaient pour moins de 20 % des dépenses totales. La part consacrée aux investissements était beaucoup plus élevée dans les cas du CRESSH et du CERVE que pour les autres centres. La plupart des centres relevant de la DGRST n'ont signalé aucun investissement en immobilisations en 2008.

C'est le Ministère des Finances qui paie directement les salaires des fonctionnaires travaillant dans les centres placés sous la tutelle de la DGRST. De plus, le Ministère des Finances verse directement sur les comptes des centres l'argent constituant leur budget de fonctionnement (à raison de 3 milliards de francs CFA en 2010 pour la DGRST et tous les centres sous sa tutelle, y compris les centres non agricoles) et ce budget n'est pas géré par la Délégation générale. Or le décaissement du budget de fonctionnement est souvent en retard. Par ailleurs, il n'y a pas de budget d'investissement au niveau des centres placés sous la DGRST. Le Ministère ne tient pas compte des demandes des

centres ; il décide de son propre gré du moment opportun pour réhabiliter les laboratoires de recherche ou construire de nouveaux centres. En général, les contributions du Gouvernement sont insuffisantes, ne couvrant même pas le maintien des laboratoires, des équipements et des véhicules des centres de recherche.

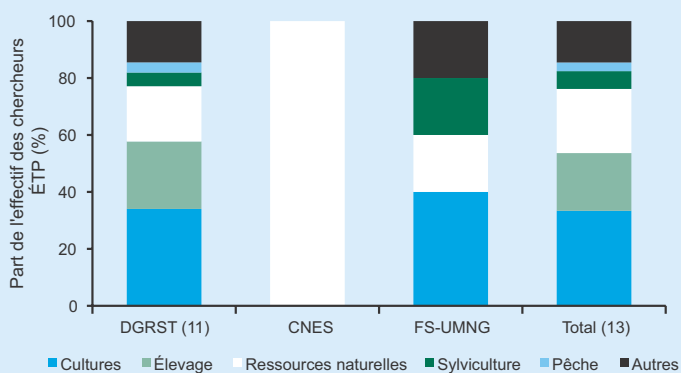
### Sources de financement

Les principales sources de financement de la recherche agricole congolaise sont les recettes publiques et les contributions de bailleurs de fonds ou de réseaux régionaux et sous-régionaux. Malheureusement, une information détaillant les sources de financement de chacun des centres de la DGRST n'était pas disponible. Alors qu'en 1991, plus de la moitié du financement total des organismes de la DGRST provenaient de sources étrangères, le soutien des bailleurs de fonds s'est évaporé une fois la guerre civile éclatée. Avec l'atténuation des tensions politiques à partir de 1999, quelques bailleurs de fonds sont revenus, mais dans l'ensemble le soutien des bailleurs demeure extrêmement faible par rapport à l'aide dont bénéficient la plupart des pays de la sous-région. Parmi les principaux bailleurs de fonds, on relève le Fonds international du développement agricole (FIDA), la Banque africaine du développement (BAD) et la Banque mondiale, qui agissent à travers plusieurs grands projets de restructuration du secteur agricole comprenant chacun de petites composantes de recherche agricole. En plus, les centres placés sous la DGRST ont rapporté avoir obtenu d'importantes sommes de la part du FARA et du CORAF, surtout pour financer des activités de formation.

Depuis 1983, le FIDA apporte une assistance au Congo par le biais de cinq projets, dont trois furent clôturés avant 1998 (le Projet de développement de la pêche artisanale, le Projet de développement des cultures vivrières dans le district de Kindamba et le Projet d'appui à la commercialisation et aux initiatives locales). En 2002, les deux parties ont adopté un document d'opportunités stratégiques (COSOP). La stratégie développée cherche à aider les producteurs à s'organiser (en regroupant les achats d'intrants, de semence) et à soutenir les institutions qui travaillent pour les populations rurales (Afrique Avenir 2010). Dans ce cadre, trois projets de développement rural sont en cours d'exécution : dans les départements du Niari, de la Bouenza, du Lékoumou et du Kouilou ; dans les départements des Plateaux, de la Cuvette et de la Cuvette Ouest ; et dans les départements du Pool, de Sangha et de Likouala. Les représentants de ces projets ont signé un accord avec deux centres de recherche – en l'occurrence, le CRAL et le CERAG – pour la fourniture des semences améliorées, des boutures saines de manioc, la sélection des clones de manioc, et la formation des cadres techniques.

Le projet d'appui au programme national de sécurité alimentaire de la BAD vise l'accroissement de la production agricole et halieutique dans les principales zones de production à travers le renforcement des capacités des services d'appui, l'utilisation des technologies appropriées et la réhabilitation des infrastructures de commercialisation (BAD 2010). Le projet comprend une composante « Renforcement des capacités » qui vise l'appui des structures en charge du développement agricole et rural, à savoir les services techniques des ministères concernés par le projet, les structures de recherche et les opérateurs locaux afin d'améliorer la capacité et la qualité de leur intervention. Le lancement du projet est prévu en 2012.

**Figure 6—Répartition des ressources entre les principales filières en 2008**



Source : ASTI-DGRST 2009–2010.

Notes : les nombres entre parenthèses indiquent le nombre d'organismes dans les catégories correspondantes. IDR-UMNG et les deux agences à but non lucratif ont été exclus faute de données.

Dans le cadre d'une collaboration avec le Gouvernement congolais, la Banque mondiale participe au financement du Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales (PDARP) : elle contribue 20 millions de dollars ÉU du montant total du projet, qui s'élève à 40 millions de dollars ÉU. Dans le cadre du PDARP, il est prévu d'apporter un appui financier au CRAL pour la réhabilitation de la chambre froide, le magasin de stockage des semences, la production des semences, la fourniture des boutures saines de manioc et des drageons de bananier et plantains.

Outre les financements du FIDA, de la Banque mondiale et de la BAD, la plupart des centres de recherche agricole congolais rapportent avoir reçu des fonds de la part de différents bailleurs de fonds et dans le cadre de projets à court terme. Le CERVE, par exemple, a rendu compte des financements que l'Union européenne et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) lui ont accordés pour la réhabilitation de ses laboratoires et l'achat de nouveaux équipements de recherche. Il a également reçu quelques fonds des gouvernements français et britannique pour ses activités de recensement de la biodiversité. Quant au CRIPT, il a reçu des fonds de la FAO pour des activités de recherche sur le manioc en 2007. Il convient de noter, toutefois, que dans la plupart de ces cas, ces contributions au financement de projets de recherche menés par les centres sont d'une durée limitée.

Au sein de l'UMNG, les chercheurs agricoles ne disposent pas d'un budget de recherche. Avant la guerre civile, l'UMNG n'avait aucun problème à mobiliser des fonds externes, mais cette situation a changé. Aujourd'hui, les activités de recherche sont surtout conduites en partenariat avec des organismes étrangers. Pendant la période 2003–2007, l'Union européenne finançait un projet d'adhésion participative des ressources naturelles en Afrique centrale dont a profité l'IDR. L'Université Libre de Bruxelles (ULB) gérait ce projet. De plus, l'IDR participait également au projet Formation, information, recherche et forêts (FORINFO) de la Coopération française. Le FORINFO est un projet environnemental qui concerne la sous-région du Bassin du Congo. Il a pour objectif global d'améliorer la planification et la gestion des ressources naturelles en fournissant une information pertinente sur l'environnement à tous les acteurs concernés.

## ORIENTATION DE LA RECHERCHE

La ventilation des ressources entre les différents axes de recherche représentant une décision de politique générale importante, des informations tirées d'enquêtes détaillées ont été rassemblées sur le nombre de chercheurs ÉTP travaillant sur des produits ou des thématiques spécifiques. En 2008, 35 % des chercheurs agricoles congolais effectuaient des recherches sur les cultures, 21 % sur l'élevage, 20 % sur les ressources naturelles, 7 % sur la sylviculture et 3 % sur la pêche (cf. figure 6). La catégorie « autre » comprend les sciences socioéconomiques, les activités post-récolte, le génie rural, ainsi que les pâturages et fourrages.

En 2008, la culture la plus étudiée par les chercheurs congolais était le manioc. Le manioc absorbait 19 % des ressources globales consacrées aux recherches agronomiques et zootechniques. Parmi les autres cultures importantes, on relève les légumes (9 %), l'igname (5 %), les bananes et bananes plantains (4 %) et le maïs (4 %). Dans le domaine de l'élevage, le principal produit, c'était la volaille (26 %), suivi par les ovins et caprins (7 %).

## CONCLUSION

Les guerres des années 90 ont eu pour conséquence une diminution considérable des investissements réalisés dans la recherche agricole au Congo, mais depuis le tournant du millénaire, après le retour de la paix et avec la reprise de certains financements extérieurs modestes, les niveaux des dépenses en R&D agricole ont légèrement augmenté. En 2008, le Congo investissait 1,2 milliards de francs CFA dans la recherche agricole, soit 4,6 millions de dollars PPA (les deux montants en prix de 2005) ; ce total incluait les salaires, les frais de fonctionnement, les coûts de programmes, ainsi que les frais d'immobilisation. On constate que, par comparaison avec la situation de beaucoup d'autres pays de la sous-région, le soutien financier apporté à la R&D agricole congolaise par les bailleurs demeure très faible.

À la différence du niveau des dépenses, l'effectif total des chercheurs dans les centres placés sous la DGRST a baissé au cours des années 2001–2008. Cette diminution s'explique largement par le départ à la retraite d'un grand nombre de chercheurs auquel s'ajoute un gel de recrutement de la fonction publique. L'âge moyen des chercheurs de la DGRST dépassant actuellement de loin les 50 ans, les chercheurs congolais se classent parmi les plus âgés de l'Afrique. On prévoit qu'entre 2010 et 2016, 60 % des fonctionnaires permanents de la DGRST prendront leur retraite. Il va sans dire que, dans les années à venir, le recrutement se présentera comme un défi majeur.

La relance du secteur agricole congolais est une exigence impérieuse. Elle contribuera à réduire la pauvreté en milieu rural et à diversifier l'économie au moment où la production pétrolière, principale source de revenu du pays, est en baisse. Toutefois, il manque au pays une politique nationale de recherche agricole, qui soit claire et soutenue par une planification stratégique et des programmes à long terme. Les centres de recherche sont caractérisés par un manque de coordination lié à l'absence de lignes directrices nationales et à la dilution des propositions d'orientation émises par la DGRST pourtant supposée être le centre de décision. Bien que le Gouvernement opère actuellement un regroupement des centres pour créer des instituts de recherche, il reste à voir si les graves problèmes de coordination, de financement, de

recrutement et de formation seront abordés. Pour pouvoir maintenir une masse critique de scientifiques agricoles au niveau national et satisfaire la demande en technologies liées aux ambitions actuelles de développement agricole du Congo, le Gouvernement devra – impérativement et sans aucun délai – procéder au recrutement et à la formation de jeunes chercheurs et veiller à ce que des programmes de recherche, bien ciblés, bien coordonnés et bien financés soient mis en œuvre.

## NOTE

<sup>1</sup> Les données financières sont également disponibles en monnaies locales courantes ou en dollars américains constants de 2005 dans l'outil informatique ASTI ([www.asti.cgiar.org/fr/data](http://www.asti.cgiar.org/fr/data)).

## RÉFÉRENCES

- Afrique Avenir. 2010. Le Congo Brazzaville coopère avec le FIDA et le NEPAD pour développer son agriculture. <<http://www.afriqueavenir.org/2010/08/05/le-congo-brazzaville-coopere-avec-le-fida-et-le-nepad-pour-developper-son-agriculture/>>. Site consulté le 27 octobre 2010.
- ASTI–DGRST (Indicateurs relatifs aux sciences et technologies agricoles et Délégation générale à la recherche scientifique et technique). 2009–10. Enquête ASTI (Agricultural Science and Technology Indicators). Enquêtes inédites. Washington, D.C. et Brazzaville.
- BAD (Banque africaine de développement). 2010. Projet d'appui au programme national de sécurité alimentaire. <<http://www.afdb.org/fr/projects-operations/project-portfolio/project/p-cg-aa0-009/>>. Site consulté le 27 octobre 2010.
- Banque mondiale. 2010. World Development Indicators (WDI) & Global Development Finance (GDF). <[http://databank.worldbank.org/ddp/home.do?Step=2&id=4&hActiveDimensionId=WDI\\_Series](http://databank.worldbank.org/ddp/home.do?Step=2&id=4&hActiveDimensionId=WDI_Series)>. Site consulté le 10 novembre 2010.
- FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). 2008. *Diagnostic du système national de recherche et de vulgarisation agricoles dans l'espace CEMAC et stratégie de renforcement des capacités pour la dissémination des connaissances et des technologies agricoles*. Rome.
- \_\_\_\_\_. 2009. FAOSTAT. <<http://faostat.fao.org/site/452/default.aspx>>. Site consulté le 20 novembre 2009.
- Stads, G. J., G. Bani et A. Itoua-Ngaporo. 2004. *La République du Congo*. Abrégé de l'ASTI No. 20. Washington, D.C. et Brazzaville : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et Délégation générale à la recherche scientifique et technique.

#### IFPRI-ROME

L'action de recherche sur les Indicateurs relatifs aux sciences et technologies agricoles (ASTI)  
c/o ESA, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Viale delle Terme di Caracalla • 00153 Rome, Italie

Téléphone : +39-06-570.53192 / 56334 • Skype : ifpriromeoffice

Télécopie : +39-06-570.55522 • E-mail : asti@cgiar.org

[www.asti.cgiar.org](http://www.asti.cgiar.org)



*Sous les auspices de*

**L'INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LES  
POLITIQUES ALIMENTAIRES**

2033 K Street, N.W • Washington, DC 20006-1002, États-Unis

Téléphone : +1-202-862.5600 • Skype : ifprihomeoffice

Télécopie : +1-202-467.4439 • E-mail : ifpri@cgiar.org

[www.ifpri.org](http://www.ifpri.org)

L'IFPRI se range parmi 15 centres de recherche agricole dont les principaux financements proviennent de gouvernements nationaux, de fondations privées, ainsi que d'organisations régionales et internationales (en majorité membres du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale), voir [www.cgiar.org](http://www.cgiar.org).

La DGRST est un organisme exécutif qui est responsable de la mise en œuvre et de la gestion de la politique scientifique nationale. Située à Brazzaville, la DGRST coordonne et supervise les activités de recherche de 14 centres, dont 11 à vocation agricole.

L'action de recherche ASTI qui étudie les indicateurs de la science et de la technologie agricoles recueille, traite et diffuse des données sur les développements institutionnels, les investissements et les ressources humaines appuyant la R&D agricole dans les pays en développement. Géré par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), le projet ASTI se réalise à travers des collaborations menées avec de nombreuses agences nationales et régionales, ainsi que sous la forme d'alliances avec des institutions internationales. Il est généralement admis que ce projet, qui bénéficie du soutien financier de la Fondation Bill et Melinda Gates ainsi que de contributions complémentaires de la part de l'IFPRI, constitue la source d'information qui fait autorité pour ce qui a trait au financement et à la structure de la R&D agricole dans le monde entier. Pour en savoir plus, visitez le site web ASTI ([www.asti.cgiar.org](http://www.asti.cgiar.org)).

Les auteurs remercient les 14 agences congolaises qui ont participé à l'enquête ASTI. Sans leur engagement, la présente publication n'aurait pas été possible. Les auteurs remercient également Michael Rahija de son assistance aux travaux de recherche et Nienke Beintema des commentaires qu'elle a livrés sur une version préliminaire du rapport. L'équipe ASTI tient à reconnaître avec gratitude l'appui généreux de la Fondation Bill & Melinda Gates.

Copyright © 2010 Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et Délégation générale à la recherche scientifique et technique. Des sections de ce rapport peuvent être empruntées sans l'obtention d'une permission formelle, à condition que l'IFPRI et la DGRST soient cités comme la source. S'adresser à [ifpri-copyright@cgiar.org](mailto:ifpri-copyright@cgiar.org) pour demander la permission de réimprimer ce document.

Cette Note de pays a été rédigée dans le cadre du programme ASTI. Son contenu n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation par les pairs. Les opinions exprimées sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue ni les politiques de l'IFPRI et de la DGRST.